



HAL
open science

Optatif et prohibitif en wolof: description et hypothèses de grammaticalisation

Maximilien Guérin

► **To cite this version:**

Maximilien Guérin. Optatif et prohibitif en wolof: description et hypothèses de grammaticalisation. Syntaxe et Sémantique, 2022, 22, pp.121-153. 10.3917/ss.022.0121 . halshs-04013205

HAL Id: halshs-04013205

<https://shs.hal.science/halshs-04013205>

Submitted on 27 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Optatif et prohibitif en wolof : description et hypothèses de grammaticalisation

Maximilien GUÉRIN

Université Paris Cité

Histoire des théories linguistiques (HTL – CNRS et Université Paris Cité, UMR 7597)

mguerin.ling@gmail.com

Résumé : Le wolof dispose d'une construction optative, c'est-à-dire une construction permettant d'exprimer un souhait ou un désir du locuteur, ainsi qu'une construction prohibitive qui peut être analysée comme son équivalent négatif. Ces deux constructions sont intégrées au système verbal de la langue. Nous proposons une hypothèse de grammaticalisation pour chacune de ces deux constructions. L'optatif serait issu de la grammaticalisation d'une formule de souhait ; processus ayant pu être induit par un contact avec les langues mandé-ouest. Le prohibitif serait issu de la grammaticalisation d'une construction impérative avec le verbe *ba* 'laisser'. Ainsi le wolof présente deux constructions ayant presque la même valeur sémantique, qui se distinguent essentiellement par la polarité mais n'ayant absolument pas la même origine. On pourrait donc y voir un phénomène de grammaticalisation parallèle ou convergent.

Abstract: *Wolof has an optative construction, i.e. a construction that expresses a wish or a desire, as well as a prohibitive construction that can be analysed as its negative equivalent. These two constructions are integrated into the verbal system of the language. In this paper, I propose a grammaticalisation hypothesis for each of these constructions. The optative is shown to be the result of the grammaticalisation of a wish phrase, a process that could have been induced by contact with West Mande languages. The prohibitive probably originated in an imperative construction with the verb ba 'leave'. Thus, Wolof displays two constructions with almost the same semantic value, differing mainly in polarity, but having a very different origin. These developments could therefore be considered as a case of parallel or convergent grammaticalisation.*

1. Introduction

Le wolof est une langue d'Afrique de l'Ouest, parlée essentiellement au Sénégal, en Gambie et au sud de la Mauritanie. Il s'agit de la principale langue du Sénégal (Hammarström *et al.* 2021). Il est compris par plus de 90 % de la population totale du pays (Leclerc 2020). Le wolof appartient

à la branche nord des langues atlantiques, elles-mêmes branche de la famille Niger-Congo.

La conjugaison du wolof s'articule autour de « constructions prédicatives », qui en constituent les constructions élémentaires. La grande majorité sont des constructions à marqueur prédicatif, c'est-à-dire des constructions constituées du lexème verbal et d'un mot grammatical spécifique que nous appelons « marqueur prédicatif » (MP). Un marqueur prédicatif est un élément prédicatif dénué de sens lexical, mais portant la majorité des informations grammaticales (TAM – temps, aspect, mode). En wolof, il s'agit de clitiques, c'est-à-dire d'unités syntaxiquement autonomes mais phonologiquement liées au mot qui précède, et non d'affixes (Guérin 2014).

Chacune de ces constructions prédicatives correspond à un tiroir verbal. Ces constructions encodent différents types de catégories grammaticales (focalisation, mode, parfait, futur et polarité). Dans cet article nous nous intéressons essentiellement à deux constructions liées au mode injonctif : l'optatif et le prohibitif.

Notre objectif est de proposer des hypothèses de grammaticalisation pour ces constructions afin de fournir des informations concernant leur place au sein du système verbal de la langue et de mettre en lumière un phénomène de grammaticalisation convergente. Nous commençons par définir ce que nous entendons par « optatif » dans un cadre typologique. Nous présentons ensuite l'optatif, sa structure et ses emplois, puis nous exposons les arguments en faveur de notre hypothèse de grammaticalisation. Nous faisons ensuite de même pour la construction prohibitive.

2. L'optatif d'un point de vue typologique

L'optatif est une catégorie verbale relevant du mode, c'est-à-dire du statut de la proposition qui dénote le procès (Palmer 2001 : 1) ou de « la façon dont l'énonciateur prend en charge l'énonciation » (Creissels 2006a : 181). Plus précisément, l'optatif permet d'exprimer le souhait du locuteur (Dobrushina *et al.* 2013). Cette définition est relativement consensuelle (*ibid.*), néanmoins certains auteurs l'étendent à d'autres concepts très proches comme le désir (Bybee 1985 : 171 ; Kiefer 1999 : 224) ou l'espoir (Bybee *et al.* 1994 : 179). Grosz (2012 : 1) en donne une définition relativement précise : « *Optative utterances express a wish, regret, hope or desire without an overt lexical item that means wish, regret, hope or desire* ». L'optatif est proche d'une autre catégorie, le désidératif. Ces deux catégories impliquent l'expression d'un souhait, mais l'optatif est utilisé pour exprimer le souhait du locuteur, alors que le désidératif

est utilisé pour relater le souhait d'un des participants impliqués dans l'énoncé (Dobrushina *et al.* 2013).

Défini ainsi, l'optatif est ce qu'on peut appeler un « concept comparatif ». En effet, dans le cadre d'une étude typologique, il est nécessaire de s'assurer de la comparabilité des données (Croft 1990 : 11-18). Néanmoins, chaque langue dispose de ses propres catégories. Pour décrire une langue, on doit créer un ensemble de catégories descriptives adéquates (Haspelmath 2010 : 664). Ces catégories sont souvent similaires d'une langue à l'autre. « Mais cette ressemblance n'est jamais une identité » (Lazard 2001 : 59). Considérer que la même catégorie est commune à plusieurs langues ne permet pas de rendre compte des similitudes et des différences entre ces langues (Haspelmath 2010 : 664). Ainsi, le typologue doit à la fois prendre en compte la spécificité des langues particulières (différences entre les catégories grammaticales à travers les langues) et dépasser ces différences pour permettre la comparaison. Pour ce faire, il convient d'utiliser ce que Haspelmath (2010) appelle des « concepts comparatifs ».

Les concepts comparatifs, comme « optatif », sont des concepts créés par le linguiste dans le but précis d'effectuer des comparaisons translinguistiques. À la différence des catégories descriptives, les concepts comparatifs ne sont pas liés au système grammatical d'une langue particulière. En outre, les concepts comparatifs sont souvent nommés de la même façon que les catégories descriptives, mais leur relation n'est pas biunivoque. Un concept comparatif peut présenter un ensemble de propriétés plus large que la catégorie descriptive « correspondante » dans une langue donnée et, inversement, la catégorie descriptive d'une langue peut correspondre à plusieurs concepts comparatifs. Ainsi, la construction optative du wolof (catégorie descriptive) ne sera pas parfaitement identique (en ce qui concerne ses emplois et / ou sa valeur sémantique) à la construction optative d'une autre langue, ou au concept comparatif « optatif » tel que défini plus haut.

3. Structure et emplois de l'optatif wolof

3.1. Terminologie

Cette construction est appelée « désidératif » par Fal (1999), « obligatif » par Sauvageot (1965), Dialo (1981), Church (1981) et Robert (1991), et « incitatif » par Diouf (2009). Nous préférons utiliser le terme « optatif » proposé par Church (1981), du fait de l'adéquation de cette construction avec le concept comparatif éponyme. En raison de son paradigme et de son lien avec l'impératif, cette construction pourrait également être appelée « construction jussive », suivant la terminologie de Palmer (2001 : 80-82).

3.2. Structure de la construction optative

L'optatif se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *na* placé en tête de phrase. On note que la troisième personne du singulier n'est pas marquée pour la personne.

Tableau 1. Paradigme personnel de l'optatif

	SG		PL			SG	PL
	MP	S	MP	S			
1	<i>na</i>	<i>-a</i>	<i>na</i>	<i>-nu</i>	→	<i>naa</i>	<i>nanu</i>
2	<i>na</i>	<i>-nga</i>	<i>na</i>	<i>-ngeen</i>		<i>nanga</i>	<i>nangeen</i>
3	<i>na</i>	<i>-∅</i>	<i>na</i>	<i>-ñu</i>		<i>na</i>	<i>nañu</i>

Cette construction présente une structure morphosyntaxique MP S V O avec des arguments lexicaux (1.a) et MP-s =o V avec des arguments pronominaux (1.b).

1.a. MP S V O
 Na Omar lekk ceeb!
 OPT.S3SG Omar manger riz¹
 'Qu'Omar mange du riz!'

b. MP-s =o V
 Na-a =ko lekk!
 OPT-S1SG =O3SG manger
 'Que j'en mange!'

3.3. L'optatif parmi les constructions injonctives

L'optatif wolof est généralement regroupé avec l'impératif, sous l'appellation « injonctif » (Dialo 1981 : 24-26; Church 1981 : 97-105; Robert 1991 : 235-256). L'impératif se caractérise par la présence du suffixe verbal *-(a)l* au singulier ou *-leen* au pluriel. L'impératif se conjugue uniquement à la deuxième personne du singulier et du pluriel. Comme dans la plupart des langues, l'impératif est utilisé pour exprimer un ordre direct (2.a), une permission (2.b) ou un conseil (2.c).

1. La ponctuation dans les gloses suit les Leipzig Glossing Rules (<https://www.eva.mpg.de/lingua/pdf/Glossing-Rules.pdf>). Voir la liste des abréviations utilisées en fin d'article.

- 2.a. Wàcc-leen maraaj =bi!
 descendre-IMP.S2PL mur =CLb:DF.PX
 ‘Descendez du mur!’
 (Diouf 2003 : 213)
- b. Agsi-l!
 entrer-IMP.S2SG
 ‘Entre (je t’en prie)!’
 (Diouf & Yaguello 1991 : 18)
- c. Moytu-leen! Bocci =na paaka.
 se_méfier-IMP.S2PL dégainer =PRF.S3SG couteau
 ‘Faites attention! Il a dégainé un couteau.’
 (Diouf 2003 : 220)

Le fait, pour une langue disposant d’un optatif, d’avoir également une construction impérative est un phénomène assez commun (Kiefer 1999 : 227). En wolof le regroupement de ces deux constructions se justifie par plusieurs caractéristiques : la valeur sémantique de ces constructions, leur incompatibilité avec le passé et l’existence d’une forme négative spécifique commune (le prohibitif). Ces constructions relèvent de la modalité déontique, c’est-à-dire d’une obligation ou d’une permission émanant d’une source extérieure (Palmer 2001 : 9). Plus précisément, elles relèvent de ce que Bybee *et al.* (1994 : 179) nomment la « modalité orientée vers le locuteur » (« *speaker-oriented modality* »). En effet, ces constructions ne sont pas utilisées pour indiquer l’existence de conditions (obligation ou autorisation), mais plutôt pour permettre au locuteur d’imposer de telles conditions à un allocataire. En outre, on remarque que ces constructions sont les seules constructions prédicatives incompatibles avec le passé (Dialo 1981 : 30 ; Diouf 2009 : 179-184). Enfin, comme nous le verrons plus bas, l’impératif et l’optatif partagent la même forme négative, le prohibitif.

3.4. Emplois de la construction optative

La construction optative du wolof correspond relativement bien au concept comparatif d’optatif défini plus haut. Il s’agit en effet d’une construction permettant d’exprimer un souhait ou un désir, sans contenir de lexème dont le sens exprime le souhait ou le désir. Il ne s’agit pas d’un désidératif, car l’optatif wolof est utilisé pour exprimer

exclusivement le souhait du locuteur, et non celui d'un des participants impliqués dans l'énoncé.

Les emplois de la construction optative en wolof sont assez larges. De fait, elle peut être définie comme une modalité orientée vers le locuteur, présentant un paradigme personnel complet (Bybee 1985 : 171). En effet, à l'exception de l'impératif, cette construction couvre la plupart des modalités orientées vers le locuteur identifiées par Bybee *et al.* (1994 : 179). Notons que la plupart de ces emplois peuvent relever du concept comparatif d'optatif.

On peut identifier plusieurs valeurs et emplois de l'optatif wolof (Church 1981 ; Dialo 1981 ; Robert 1991). Cette construction peut correspondre à un optatif au sens strict, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour exprimer un souhait / bénédiction (3.a), ce que Dobrushina (2011) nomme « optatif performatif ». Elle peut également avoir une lecture plutôt hortative, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour exprimer une incitation à faire quelque chose (3.b). Elle peut avoir une lecture plutôt permissive, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour exprimer une permission (3.c). Elle peut également être utilisée pour exprimer un ordre indirect (3.d), ce qui permet notamment d'exprimer un ordre de manière plus polie (Irvine 1980 : 12). Cet usage repose certainement sur le fait que l'impératif et l'optatif servent tous deux à exprimer la volonté du locuteur, mais alors que l'impératif est orienté vers l'allocutaire, l'optatif ne l'est pas (Kiefer 1999 : 224). En outre, l'optatif peut également servir à exprimer un ordre ou une suggestion à des personnes pour lesquelles l'impératif n'est pas possible en wolof, comme la première personne du pluriel (3.e).

3.a. Yàlla =na sa liggéey =bi am barke!
 Dieu =OPT POSS2SG travail =CLb:DF.PX avoir bénédiction

'Que ton travail soit béni !'

(Diouf 2003 : 62)

b. Na-nu dem seelu ci bitig =bi!
 OPT-S1PL partir s'abriter PREP:PX boutique =CLb:DF.PX

'Allons dans la boutique nous abriter de la pluie !'

(*Ibid.* : 307)

c. Na dem suba mboog!
 OPT.S3SG partir demain alors

'Qu'il parte demain alors !'

(*Ibid.* : 220)

d. Na-nga ci def tuuti xorom.
 OPT-S2SG PRTF:PX faire un_peu sel
 ‘Tu y mettras un peu de sel.’
 (*Ibid.*: 232)

e. Na-nu dem!
 OPT-S1PL partir
 ‘Partons!’
 (*Ibid.*: 236)

4. Grammaticalisation de la construction optative

Malgré l’identité formelle entre le marqueur optatif *na* et le marqueur *na* du parfait, presque aucun auteur n’a tenté d’établir une relation entre ces deux constructions. Le parfait se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *na* placé immédiatement après le verbe ; ce dernier se situant en tête de phrase. La valeur principale de cette construction est celle d’un parfait, c’est-à-dire une catégorie qui indique qu’une situation est décrite comme étant pertinente au moment de l’énonciation ou à un autre moment de référence.

4. Jooy =na-ñu xiif ba nelaw.
 pleurer =PRF-S3PL avoir_faim jusque dormir
 ‘Ils ont pleuré de faim jusqu’à en tomber de sommeil.’
 (Robert 1991 : 44)

En partant de l’hypothèse selon laquelle l’optatif et le parfait sont liés², nous proposons l’hypothèse suivante : la construction optative est issue d’un processus de grammaticalisation d’une instanciation de la construction « parfait » (Guérin 2016 : 402-415). Les principaux mécanismes à l’origine de cette construction sont la chute d’un élément lexical ainsi qu’un changement sémantique par inférence (Bybee *et al.* 1994 : 285-289).

4.1. Les traces d’un processus de grammaticalisation

Parmi les nombreux tiroirs verbaux identifiés dans leurs grammaires, Dard (1826 : 38-41), Roger (1829 : 64-65) et Boilat (1858 : 79) distinguent

2. Nous remercions Konstantin Pozdniakov de nous avoir fait part de cette hypothèse.

un paradigme impératif et un paradigme subjonctif. Le premier correspond à un mélange entre ce que nous décrivons comme la construction impérative (5.a, d) et la construction optative (5.b, c, e)³. Notons que ce paradigme n’a pas de première personne du singulier.

5.a. Sopp-al.

aimer-IMP.S2SG

‘Aime.’

b. Na sopp.

IMP.S1SG aimer

‘Qu’il aime.’

c. Nanu sopp.

IMP.S1PL aimer

‘Aimons.’

d. Sopp-leen.

aimer-IMP.S2PL

‘Aimez.’

e. Nañu sopp.

IMP.S3PL aimer

‘Qu’ils aiment.’

Le paradigme que ces auteurs nomment « subjonctif » est composé du verbe *yell* ‘convenir’⁴, du marqueur prédicatif *na*, suivi d’une proposition au subjonctif-consécutif⁵. Ainsi, il s’agit d’une construction figée, composée de deux propositions: *yell na* + complétive au subjonctif-consécutif (6.a-f).

3. Les exemples 5 et 6 sont repris à Dard 1826: 40. Pour des raisons de lisibilité, nous avons transcrit les exemples en utilisant les conventions orthographiques actuelles. En revanche, nous avons conservé la segmentation et l’analyse de l’auteur.

4. Ce verbe est traduit par « falloir, être de nécessité, être de devoir, être de bien-séance » (Dard 1825: 181), « convenir » (Fal *et al.* 1990: 268), « être juste, être digne, être convenable » (Diouf 2003: 404).

5. Nous appelons « subjonctif-consécutif » la construction dénuée de marqueur spécifique et utilisée, entre autres, dans les complétives sans complémenteur. Pour plus de détails sur cette construction, voir Guérin (2016: 112-115).

- 6.a. Yell na ma sopp.
convenir SUBJ S1SG aimer
'(Il faut) que j'aime.'
- b. Yell na nga sopp.
convenir SUBJ S2SG aimer
'(Il faut) que tu aimes.'
- c. Yell na mu sopp.
convenir SUBJ S3SG aimer
'(Il faut) qu'il aime.'
- d. Yell na nu sopp.
convenir SUBJ S1PL aimer
'(Il faut) que nous aimions.'
- e. Yell na ngeen sopp.
convenir SUBJ S2PL aimer
'(Il faut) que vous aimiez.'
- f. Yell na ñu sopp.
convenir SUBJ S3PL aimer
'(Il faut) qu'ils aiment.'

L'existence de cette construction dans les plus anciennes grammaires nous permet de supposer que le *na* du parfait et le *na* de l'optatif ont une origine commune, et que le processus de grammaticalisation à l'origine de la construction optative était presque achevé au XIX^e siècle (en raison de la coexistence de la forme figée avec *yell* et de la forme actuelle de la construction optative).

De plus, on note l'existence d'une forme particulière pour les énoncés de souhait ou de vœu en wolof contemporain. Presque tous ces énoncés présentent la structure « *Yàlla na Yàlla + Verbe* » (Franke 2004: 67-68) (7.a); le premier *Yàlla* pouvant se réduire à *Yal* (7.b). Or cette structure ne semble pas respecter la grammaire de la langue : s'il s'agit d'un énoncé au parfait, le mot précédant *na* devrait être un verbe, et s'il s'agit d'un énoncé à l'optatif, il n'y a aucune raison apparente de répéter le sujet lexical. Néanmoins, on remarque une similitude formelle entre le verbe *yell* et le nom de Dieu *Yàlla*⁶, notamment dans sa forme réduite *Yal*. Il semblerait que le

6. *Yàlla*, issu de l'arabe, est le seul mot de la langue courante pour désigner « Dieu ».

premier *Yàlla* soit en fait une réinterprétation du verbe *yell* (Becher 2001 : 155-156). Cette hypothèse permet d'expliquer la position syntaxique des arguments du verbe dans la construction optative, notamment le fait que le sujet lexical se place entre *na* et le verbe lexical (7.c, d).

7.a. *Yàlla na Yàlla far sunuy baakaar!*

Dieu OPT Dieu effacer POSS1PL:PL péché

'Que Dieu efface nos péchés!'

(Diouf 2003 : 119)

b. *Yal na Yàlla nangu sa ñaan!*

Dieu OPT Dieu exaucer POSS2SG prière

'Que Dieu exauce ta prière!'

(*Ibid.* : 493)

c. *Yàlla na [sa liggéey =bi] am barke!*

Dieu OPT POSS2SG travail =CLb:DF.PX avoir bénédiction

'Que ton travail soit béni!'

(*Ibid.* : 62)

d. *Na [bufta =yi] jib!*

OPT trompette =CLy:DF.PX résonner

'Que résonnent les trompettes!'

(*Ibid.* : 75)

4.2. Les étapes de la grammaticalisation

En nous fondant sur le processus proposé par Becher (2001 : 153-157), nous proposons l'hypothèse suivante concernant le processus de grammaticalisation⁷ :

Étape 1. Dans un premier temps, il y a eu une instanciation de la construction « parfait » avec le verbe *yell*. Cette construction va servir de base à une construction régissant une subordonnée complétive de vœu ou de souhait avec *Yàlla* (Dieu) comme sujet. Cette subordonnée est au subjonctif-consécutif, et n'est pas introduite par une conjonction (8.a), comme c'est le cas avec d'autres verbes tel que *aaju* 'être nécessaire' (8.b).

7. Les étapes de la grammaticalisation sont illustrées à partir de la phrase *Yàlla na Yàlla nangul tool bi* 'Que Dieu rende le champ fertile' (Cissé, Mo. 2006 : 253).

8.a. Yell =na Yàlla nangul tool =bi.
 convenir =PRF Dieu être_fertile:CAUS champ =CLB:DF.PX
 ‘Il convient que Dieu rende le champ fertile.’

b. Ndax aaju =na nu seeti =ko?
 est-ce_que être_nécessaire =PRF S1PL regarder:AND =O3SG
 ‘Est-il nécessaire que nous allions le voir?’
 (Diouf 2003 : 43)

À noter que la grammaticalisation d’un verbe signifiant « convenir » comme source d’une construction exprimant l’obligation est attestée dans d’autres langues, notamment nilotiques (Bavin 1995). Kuteva *et al.* (2019: 414-415) supposent qu’il s’agit d’un phénomène aréal, propre à l’Afrique.

Étape 2. Cette construction complexe va se figer, de façon analogue à la construction mettant en jeu le verbe *xéj*⁸ ‘pouvoir être contenu dans’, et le marqueur prédicatif *na* (8)⁹.

9. Xëy =na ma dem Ndar ëllëg.
 pouvoir_être =PRF S1SG partir Saint-Louis demain
 ‘Il se peut que j’aille à Saint-Louis demain.’
 (Fal *et al.* 1990 : 259)

Étape 3. Cette construction complexe figée a ensuite subi un processus de grammaticalisation mettant en jeu plusieurs mécanismes interdépendants. Dans un premier temps, le verbe *yell* va être réinterprété par les locuteurs en *Yàlla*. Cette réinterprétation est provoquée par la proximité phonologique des deux mots [jel:] ~ [jal:v], ainsi que le fait que *Yàlla* soit le sujet de la subordonnée. Le premier *Yàlla* occupe alors une fonction de sujet topique (10.a) ; la possibilité de topicaliser le sujet en le plaçant en tête de proposition est attestée dans d’autres énoncés à l’optatif (10.b).

10.a. **Yàlla** na Yàlla nangul tool =bi!
 Dieu OPT Dieu être_fertile:CAUS champ =CLB:DF.PX
 ‘Que Dieu rende le champ fertile!’
 (Cissé, Mo. 2006 : 253)

8. Le verbe *xéj* dispose de nombreuses variantes : *xaj*, *xëj*, *xéy*, *xëy*.

9. Notons que l’ensemble *xéj na* tend à être réinterprété en wolof contemporain comme une locution adverbiale signifiant « peut-être » (Diouf 2003 : 385).

- b. **Ndimbal**, na ci fekk loxol boroom.
 aide OPT PRTE:PX trouver main.GEN propriétaire
 ‘L’aide, qu’elle y trouve la main de l’intéressé.’
 (Diouf 2003 : 243)

Comme le notent Bybee *et al.* (1994 : 294), le mécanisme qui permet d’interpréter l’absence d’un élément comme étant porteuse de sens est l’inférence. Ce mécanisme repose sur le fait que le locuteur insinue plus que ce qu’il dit, et que l’allocutaire déduit des choses qu’il n’entend pas (*ibid.* : 285). Ainsi, la réinterprétation de *yell* en *Yàlla* va entraîner un changement sémantique par inférence du marqueur *na*; le sens du verbe *yell* est désormais porté par ce marqueur prédicatif (11.a, b).

- 11.a. **Yell** =na Yàlla nangul tool =bi.
 convenir =PRF Dieu être_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX
 ‘Il convient que Dieu rende le champ fertile.’
- b. Yàlla **na** Yàlla nangul tool =bi.
 Dieu OPT Dieu être_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX
 ‘(Il convient) que Dieu rende le champ fertile.’

Ce processus va également entraîner une réanalyse de la construction complexe en une construction monoclausale (12.a, b). Le marqueur *na* de la proposition principale étant réanalysé en marqueur optatif et la subordonnée en proposition principale¹⁰.

- 12.a. [Yell =na] [Yàlla nangul tool =bi].
 convenir =PRF Dieu être_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX
 ‘Il convient que Dieu rende le champ fertile.’
- b. [Yàlla na Yàlla nangul tool =bi].
 Dieu OPT Dieu être_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’

Étape 4. Cette réanalyse de la construction complexe en une construction monoclausale va entraîner une restructuration de la structure morphosyntaxique. La structure originelle est celle d’une proposition

10. Ce type de grammaticalisation est attesté dans d’autres langues africaines (Heine & Reh 1984 : 104-105).

au parfait suivie d'une subordonnée au subjonctif-consécutif, à savoir *V na + S/s V o/O*. Cette structure va se restructurer en *na s o S V O*¹¹ (13.a), peut-être par analogie avec la construction de focalisation du complément (13.b) ou la construction relative (13.c), qui se trouvent être les seules autres constructions prédicatives où le sujet lexical se place après le MP (Guérin 2016: 226-228).

13.a. *Yàlla na =ko Yàlla xaare àjjana.*

Dieu OPT =O3SG Dieu réserver paradis

'Que Dieu lui accorde le paradis.'

(Diouf 2003: 46)

b. *Ci tēstēn =la =ko pont =bi jam.*

PREP:PX talon =FOCC =O3SG pointe =CLb:DF.PX piquer

'C'est au talon que la pointe l'a piqué.'

(*Ibid.*: 343)

c. [...]*ni =ko ndeyam jure =woon.*

CL.MNR:DF.PX =O3SG mère:POSS3SG engendrer:APPL =PAS

'[...] tel que sa mère l'avait mis au monde.'

(*Ibid.*: 355)

Étape 5. Parallèlement à cette réanalyse le mot *Yàlla* va subir un processus d'érosion ou de réduction phonétique (Heine & Reh 1984: 17-25). La voyelle [a], correspondant phonologiquement à un /e:/ (Guérin 2016: 46), va se réduire en [ɛ], et la consonne finale géminée du verbe va se simplifier.

<i>yell na</i>	→	<i>yàlla na</i>	→	<i>yal na</i>
[jɛl:nɛ]		[jal:ɛnɛ]		[jɛlnɛ]

Étape 6. En raison de la réanalyse de *yell* en *Yàlla*, le premier *Yàlla~Yal* devient redondant (14.a). Cette situation va rendre possible un processus de chute (Heine & Reh 1984: 27-28): *Yàlla~Yal* placé en position de topique va devenir facultatif (14.b).

11. Dans les représentations schématiques des structures syntaxiques, les lettres indiquent ici des emplacements possibles, pas des emplacements nécessairement remplis. Il s'agit uniquement d'indiquer la position potentielle de chaque élément.

14.a. **Yàlla** na **Yàlla** nangul tool =bi.
 Dieu OPT Dieu être_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’

b. Ø Na **Yàlla** nangul tool =bi.
 OPT Dieu être_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’

Notons que dans les cas où Dieu n’est pas le sujet de la proposition, le second *Yàlla* est remplacé par un autre sujet, alors que le premier *Yàlla* peut se maintenir (15). Dans ce contexte, *Yàlla* semble plutôt fonctionner comme une interjection.

15. *Yàlla* na sa liggéey =bi am barke!
 Dieu OPT POSS2SG travail =CLb:DF.PX avoir bénédiction
 ‘Que ton travail soit béni!’
 (Diouf 2003 : 62)

Étape 7. Cette construction, initialement limitée aux énoncés de vœu ou de souhait (16.a), va subir un processus d’expansion (Heine & Reh 1984 : 39-41) ou d’analogie (Hopper & Traugott 2003 : 63-68), c’est-à-dire qu’elle va être utilisée dans d’autres types d’énoncés (16.b). Ce processus est similaire à celui qu’a subi la négation en français où l’utilisation du mot *pas*, initialement limitée aux verbes de mouvement, a progressivement été étendue aux autres verbes (*ibid.*).

16.a. Na *Yàlla* nangul tool =bi.
 OPT Dieu être_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’

b. Na xale =yi tèri.
 OPT enfants =CLy:DF.PX se_coucher.AND
 ‘Que les enfants aillent se coucher.’
 (Diouf 2009 : 137)

Étape 8. Ce processus d’expansion va entraîner une morphologisation du sujet pronominal (17.a, b), par analogie avec les paradigmes personnels des autres constructions prédicatives (18.a, b).

17.a. *Na ma lekk. → Na-**a** lekk.
 OPT S1SG manger OPT-S1SG manger

‘Il faut que je mange.’

b. *Na ñu lekk. → Na-**ñu** lekk.
 OPT S3PL manger OPT-S3PL manger

‘Qu’ils mangent.’

18.a. Ceeb =la-**a** lekk.
 riz =FOCC-S1SG manger

‘C’est du riz que j’ai mangé.’

b. Ceeb =la-**ñu** lekk.
 riz =FOCC-S3PL manger

‘C’est du riz qu’ils ont mangé.’

Notons que toutes les phrases données en illustration de chaque étape sont grammaticales en wolof contemporain. Par ailleurs, les étapes 3 et 4 semblent avoir été plus ou moins concomitantes; nous n’avons trouvé aucune occurrence de phrase présentant une réanalyse de *yell* en *Yàlla* mais ne présentant pas la restructuration de la structure morphosyntaxique.

4.3. Une grammaticalisation induite par le contact avec les langues mandé ?

Nous pouvons remarquer que plusieurs langues mandé-ouest disposent de constructions de sens et de forme similaires à l’optatif wolof. Ainsi, la plupart des variétés de mandingue disposent d’une construction optative spéciale. Cette construction s’articule autour d’un marqueur spécifique, dont la forme varie selon les parlers : *mu* en maninka du Niokolo (19.a), *măa* en mandinka (19.b), *mà* en bambara (19.c) et *ma* en dioula (19.d). Le sujet de ce marqueur est nécessairement *Ala* (Dieu), et son complément est une proposition dont le verbe est à l’infinitif (Creissels & Sambou 2013 : 433).

19.a. Maninka du Niokolo

Alá mu dindín-o balúu-la!

Dieu OPT enfant-DET vivre-INF

‘Que Dieu donne vie à l’enfant!’

(Creissels 2013 : 121)

b. **Mandinka**

Álá maa dín-dín-o bálúu-la!

Dieu OPT enfant-DET vivre-INF

‘Que Dieu donne vie à l’enfant!’

(Creissels & Sambou 2013 : 434)

c. **Bambara**

Ála má án kási-ra ò mà!

Dieu OPT 1PL sauver-INF 3SG POSTP

‘Que Dieu nous en préserve!’

(Idiatov 2000 : 45)

d. **Dioula**

Ala ma keneya di-ra!

Dieu OPT santé donner-INF

‘Que Dieu donne la santé!’

(Diallo 2001 : 14)

Des constructions analogues à celles du mandingue sont attestées dans d’autres langues mandé-ouest. C’est notamment le cas en jalonké. Dans cette langue, le subjonctif présente la même structure que le subjonctif mandingue (20.a), et son MP *xa* peut être rapproché du MP *ka* du dioula ou *ká* du bambara. De plus, comme en mandingue, cette construction peut être utilisée pour les formules de bénédiction dont le sujet est *Alla* (Dieu) (20.b).

20. **Jalonké**

a. A xa a tongo.

3SG SUBJ 3SG prendre

‘Il devrait le prendre / Qu’il le prenne.’

(Lüpke 2005 : 125)

b. Alla x’ ii kanta!

Dieu SUBJ 2SG protéger

‘Que Dieu te protège!’

(*Ibid.*)

Le soninké (mandé-ouest) présente également des constructions semblables. Dans cette langue, la construction privilégiée pour les formules de bénédiction s'articule autour du nom sujet *Hári* et du MP *na* (21.a)¹². Selon Diagana (1995: 237), *Hári* serait le nom employé pour désigner Dieu (ou le démiurge). En soninké contemporain, il n'est plus utilisé que dans les formules de bénédiction. Ce nom connaît plusieurs variantes, qui résultent d'un processus d'érosion ou de réduction phonétique, et peut même être omis dans certains contextes (21.b) (*ibid.*). Par ailleurs, cette construction dispose d'un équivalent négatif présentant la même structure. Dans cette construction, le MP *na* est remplacé par son équivalent négatif *nta*, et le nom sujet *Hári* est remplacé par le théonyme *Állà* (21.c) (*ibid.*)¹³.

21. Soninké

a. *Hári ná á yeru xótò.*

Dieu MP 3SG même être_difficile

'Dieu fasse que ça ne se reproduise plus.'

(Diagana 2013: 246)

b. (*Ár*) *nà wùró n xèerí n gàbòndí.*

Dieu MP nuit DF bonheur DF augmenter

'Que Dieu augmente le bonheur (la paix) de la nuit.'

(Diagana 1995: 238)

c. *Állà ntá ké 'kóotá kòy[1] ó yì.*

Dieu MP;NEG DEM jour montrer 1PL POSTP

'Que Dieu ne nous montre ce jour.'

(*Ibid.*)

En revanche, dans presque toutes les langues atlantiques, les constructions à valeur optative sont formellement assez différentes de l'optatif wolof. Dans quelques langues atlantiques, optatif et impératif sont liés. Les deux constructions présentent la même structure, la seule différence résidant dans l'expression des marques personnelles.

-
12. Le soninké dispose de plusieurs marqueurs *na* ayant des emplois relativement différents. Les sources que nous avons consultées ne sont pas suffisamment explicites concernant le statut de ces éléments. N'ayant pas suffisamment d'éléments pour choisir une analyse plus précise, nous préférons conserver l'étiquette générique MP.
13. Dans les exemples en soninké, les voyelles subissant un phénomène d'amuissement sont notées entre crochets (Diagana 1995: 25).

C'est notamment le cas dans plusieurs langues cangin comme le laalaa (22.a, b). Dans d'autres langues atlantiques, l'optatif est exprimé par un marqueur spécifique, comme en wolof. Cependant, ces marqueurs sont formellement trop différents pour permettre le moindre rapprochement. C'est notamment le cas en jóola banjal (23.a) ou en sereer (23.b).

22. **Laalaa**

- a. Ba balab-**at** cales =c-aa!
s₃PL ramasser-OPT ordure =CLC:DF.DT
 'Qu'elles ramassent les ordures!'
 (Dièye 2011 : 198)

- b. Ñam-**at**!
manger-IMP
 'Mangez!'
 (*Ibid.*)

23.a. **Jóola banjal**

- Api** u-teb a-ññil axume bi ja-ol!
OPT s₂SG-porter CLA-enfant CLA.DEM;PX jusqu'à [CLA]mère-POSS₃SG
 'Veuillez porter cet enfant-ci à sa mère!'
 (Bassène 2006 : 130)

b. **Sereer**

- Fat** da ndet!
OPT s₃PL partir
 'Qu'ils partent!'
 (Faye 1982 : 38)

Pour résumer, l'existence d'une construction à valeur optative ou hortative est attestée dans la plupart des langues atlantiques. Néanmoins, aucune de ces constructions ne présente suffisamment de similitudes formelles avec l'optatif du wolof pour pouvoir supposer une origine commune. En revanche, on remarque que toutes les langues mandé-ouest de Sénégambie disposent d'une construction formellement similaire à l'optatif du wolof. Nous pourrions donc supposer que l'optatif du wolof résulte d'une grammaticalisation induite par le contact avec les langues mandé-ouest.

5. Structure et emplois du prohibitif wolof

5.1. Terminologie

Cette construction est appelée « injonctif négatif » par Dialo (1981) et Church (1981). Nous préférons utiliser le terme « prohibitif », en raison de l'utilisation de ce terme pour désigner un concept comparatif équivalent dans la plupart des travaux typologiques de référence (Palmer 2001 : 180; Bybee *et al.* 1994 : 179; Kuteva *et al.* 2019 : 32). Le fait d'avoir une construction négative propre à l'impératif et / ou à l'optatif est un phénomène relativement courant dans les langues (Creissels 2006b : 145; Schachter & Shopen 2007 : 58).

5.2. Structure de la construction prohibitive

Le prohibitif se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *bu(l)* placé en tête de phrase. Par ailleurs, similairement au suffixe de l'impératif, le *-l* final du marqueur prédicatif *bul* à la deuxième personne du singulier tombe devant un objet pronominal.

Tableau 2. Paradigme personnel du prohibitif

	SG		PL			SG	PL
	MP	S	MP	S			
1	<i>bu</i>	<i>-ma</i>	<i>bu</i>	<i>-nu</i>	→	<i>buma</i>	<i>bunu</i>
2	<i>bu</i>	<i>-l</i>	<i>bu</i>	<i>-leen</i>		<i>bul</i>	<i>buleen</i>
3	<i>bu</i>	<i>-mu</i>	<i>bu</i>	<i>-ñu</i>		<i>bumu</i>	<i>buñu</i>

Cette construction présente une structure syntaxique identique à celle de l'optatif, c'est-à-dire MP S V O avec des arguments lexicaux (24.a) et MP-s =o V avec des arguments pronominaux (24.b).

24.a. **MP S V O**
 Bu Omar lekk ceeb !
 PROH.S3SG Omar manger riz
 'Qu'Omar ne mange pas de riz !'

b. **MP-s =o V**
 Bu-ñu =ko lekk !
 PROH-S3PL =O3SG manger
 'Qu'ils ne le mangent pas !'

Le paradigme personnel ne semble pas présenter la même cohérence interne que les paradigmes personnels des autres constructions prédicatives. Aux premières et troisièmes personnes (1SG, 3SG, 1PL, 3PL), la forme semble être constituée d'un marqueur *bu* suivi d'un pronom personnel sujet. En revanche les formes de deuxième personne *bul* (2SG) et *buleen* (2PL) ne peuvent pas être analysées ainsi. En fait, le paradigme personnel du prohibitif, tel qu'il est généralement présenté, est en réalité un mélange entre le paradigme personnel de l'optatif négatif (pour 1SG, 3SG, 1PL et 3PL) et celui de l'impératif négatif (pour 2SG et 2PL). En effet, on peut identifier, en wolof contemporain, des formes d'optatif négatif 2SG (25.a) et 2PL (25.b) distinctes de celles de l'impératif.

25.a. Yàlla **boo** gaaw=a sëngéem.

Dieu OPT;NEG.S2SG être_rapide=DV être_triste

'Puisse Dieu faire que tu ne sois pas facilement triste.'

(Diouf 2003 : 311)

b. Yàlla **bu-ngeen** tase =ak jinne !

Dieu OPT;NEG-S2PL rencontrer =avec djinn

'Dieu fasse que vous ne rencontriez pas de djinn !'

(élicitation)

Ces formes sont très rares dans notre corpus (nous n'avons trouvé aucune occurrence pour 2PL), et semblent limitées aux formules de souhait. Néanmoins, elles existent, et semblent être les seules formes possibles dans les formules de souhait. Nous pouvons donc distinguer deux paradigmes différents : optatif négatif et impératif négatif.

Ces deux paradigmes ont en commun un élément *bu(l)*¹⁴. Cet élément semble contenir le suffixe négatif *-u(l)*, que l'on retrouve notamment au parfait négatif (Tableau 3). Néanmoins, un examen plus précis montre clairement que *bu(l)* n'a pas le comportement morphosyntaxique d'un verbe au parfait négatif, mais plutôt d'un verbe à l'impératif (27.a-c). De fait, le paradigme personnel de l'impératif négatif est identique au paradigme personnel de l'impératif d'un verbe finissant par la voyelle [u]. Avec ce type de verbe, le suffixe de l'impératif se réalise *-leen* au pluriel (26.a) et *-l* au singulier (26.b), sauf si le verbe est suivi d'un pronom objet (26.c).

14. Plusieurs grammaires anciennes (Dard 1826 : 124; Boilat 1858 : 114 et Kobès 1869 : 119) présentent une forme *bulu*, allomorphe de *bul*. Pour une hypothèse explicative concernant cette forme, voir Becher (2001 : 165) et Guérin (2016 : 435).

Tableau 3. Comparaison des paradigmes personnels du prohibitif avec ceux de l'optatif, de l'impératif, du parfait négatif et du relatif

		Prohibitif			OPT	IMP	PRF;NEG	REL
		PROH	OPT;NEG	IMP;NEG				
SG	1	<i>bu ma</i>	<i>bu ma</i>		<i>naa</i>		<i>-uma</i>	<i>bu ma</i>
	2	<i>bu(l)</i>	<i>boo</i>	<i>bu(l)</i>	<i>nanga</i>	<i>(-al)</i>	<i>-oo</i>	<i>boo</i>
	3	<i>bu mu</i>	<i>bu mu</i>		<i>na</i>		<i>-u(l)</i>	<i>bu mu</i>
PL	1	<i>bu nu</i>	<i>bu nu</i>		<i>nanu</i>		<i>-unu</i>	<i>bu nu</i>
	2	<i>buleen</i>	<i>bu ngeen</i>	<i>buleen</i>	<i>nangeen</i>	<i>-leen</i>	<i>-uleen</i>	<i>bu ngeen</i>
	3	<i>bu ñu</i>	<i>bu ñu</i>		<i>nañu</i>		<i>-uñu</i>	<i>bu ñu</i>

- 26.a. Yóbbu-**leen** =ko ca billóoji =ba.
 emmener-IMP.S2PL =O3SG PREP:DT sorcier =CLb:DF.DT
 'Emmenez-le chez le sorcier.'
 (Diouf 2003 : 71)

- b. Yóbbu-**l** ndugg =mi ca waañ =wa.
 emmener-IMP.S2SG victuailles =CLm:DF.PX PREP:DT cuisine =CLw:DF.DT
 'Apporte les victuailles à la cuisine.'
 (*Ibid.* : 245)

- c. Yóbbu-**Ø** =ko ca taatu garab =ga.
 emmener-IMP.S2SG =O3SG PREP:DT fond:GEN arbre =CLg:DF.DT
 'Apporte-le au pied de l'arbre.'
 (*Ibid.* : 326)

- 27.a. Bu-**leen** =ko déglu.
 IMP;NEG-S2PL =O3SG écouter
 'Ne l'écoutez pas.'
 (*Ibid.* : 546)

- b. Bu-**l** dem léegi !
 IMP;NEG-S2SG partir maintenant
 'Ne t'en va pas maintenant !'
 (*Ibid.* : 76)

- c. Bu-Ø =ko jeñ !
 IMP;NEG-S2SG =O3SG pousser
 ‘Ne le pousse pas !’
 (Diouf 2003 : 168)

La forme *boo* de l’optatif négatif est également comparable aux formes 2SG des relatives introduites par un relativiseur non référentiel *CL-u*¹⁵. De fait, le paradigme personnel de l’optatif négatif est identique au paradigme personnel du relatif (Tableau 3).

En ce qui concerne la structure morphosyntaxique, l’optatif négatif (28.a) présente la même que l’optatif (28.b) : MP-s =o S V O. Néanmoins, notons que la construction relative présente également la même structure (28.c).

- 28.a. Bu =la sa taar jay !
 OPT;NEG =O2SG POSS2SG beauté flatter
 ‘Ne te laisse pas entraîner par ta beauté !’ (litt. ‘Que ta beauté ne te flatte pas !’)
 (Diouf 2003 : 326)

- b. Yàlla =na =ma Yàlla baal !
 Dieu =OPT =O1SG Dieu pardonner
 ‘Que Dieu me pardonne !’
 (*Ibid.* : 56)

- c. [...] lu =ma Yàlla wërsëgale...
 CL.CH:REL =O1SG Dieu gratifier
 ‘[...] tout ce dont Dieu me gratifiera...’
 (*Ibid.* : 368)

L’impératif négatif (29.a) présente une structure similaire à celle de l’impératif imperfectif (29.b). Le marqueur *bu* occupe la même position que le verbe auxiliaire d’imperfectif *di*.

15. En wolof contemporain, la forme de l’indice sujet 2SG est *-a* dans les constructions dont la voyelle du marqueur est [u] ; qu’il s’agisse du suffixe négatif ou d’une autre marque.

29.a. Bu-leen =ko déglu.
 IMP;NEG-S2PL =O3SG écouter
 ‘Ne l’écoutez pas.’
 (Diouf 2003 : 546)

b. Di-leen =fa dem.
 IPF-IMP.S2PL =CL.LOC:DF.DT partir
 ‘Il faut y aller.’¹⁶

Bien qu’ils présentent plusieurs différences formelles, l’impératif négatif et l’optatif négatif tendent à fusionner en une seule construction prédicative en wolof contemporain : le prohibitif. En effet, les formes 2SG et 2PL de l’optatif négatif sont très rares, et semblent limitées aux formules de souhait. Dans tous les autres contextes, elles semblent avoir été remplacées par les formes de l’impératif négatif.

5.3. Emplois de la construction prohibitive

Le prohibitif peut être analysé comme l’équivalent négatif de l’impératif et de l’optatif. Ainsi, comme l’impératif, il est utilisé pour exprimer un ordre direct (30.a) ou un conseil (30.b).

30.a. Bul daw, dox-al !
 PROH.S2SG courir marcher-IMP.S2PL
 ‘Ne cours pas, marche !’
 (Diouf 2003 : 94)

b. Dafa=y caaxaan, bul mer.
 FOCV.S3SG=IPF blaguer PROH.S2SG être_fâché
 ‘Il blague, ne te fâche pas.’
 (*Ibid.* : 78)

En tant qu’équivalent négatif de l’optatif, le prohibitif peut être utilisé pour exprimer un souhait (équivalent de la lecture optative) (31.a), une incitation à ne pas faire quelque chose (équivalent de la lecture hortative) (31.b), ou une interdiction (équivalent de la lecture permissive) (31.c).

16. En wolof, la forme imperfective de l’impératif a une valeur fréquentative (Diouf 2009 : 84).

- 31.a. Yàlla bu-ma tase =ak jinne !
 Dieu PROH-S1SG rencontrer =avec djinn
 ‘Dieu fasse que je ne rencontre pas de djinn !’
 (Diouf 2003 : 171)
- b. Bu-nu tuumaal kenn !
 PROH-S1PL accuser CL.HUM;SG:SING
 ‘N’accusons personne !’
 (Fal 1999 : 86)
- c. Bu-mu dem léegi !
 PROH.S3SG partir maintenant
 ‘Qu’il ne parte pas maintenant !’
 (Diouf 2003 : 75)

D’un point de vue sémantique, la construction prohibitive peut donc être analysée comme l’équivalent négatif des constructions impérative et optative. En effet, la valeur et les emplois du prohibitif sont identiques à ceux des deux constructions injonctives.

6. Grammaticalisation de la construction prohibitive

6.1. Le marqueur du prohibitif issu d’un relativiseur ?

On pourrait rapprocher le marqueur *bu* du relativiseur homonyme. Ainsi on pourrait supposer que le prohibitif est issu d’une ancienne construction relative. Cette hypothèse permet d’expliquer les similitudes formelles entre le prohibitif (ou plutôt l’optatif négatif) et la construction relative. En effet, ces deux constructions présentent la même structure morphosyntaxique ainsi que le même paradigme personnel, et le marqueur *bu* est formellement identique au relativiseur non référentiel de classe nominale *b-*. Cette hypothèse est également cohérente avec les données du dialecte lébou. Dans ce dialecte, le marqueur du prohibitif est *ba(l)*, et les relativiseurs non référentiels sont de forme *CL-a* (Diouf 2016).

Cependant, cette hypothèse pose plusieurs problèmes. Premièrement, elle ne permet pas d’expliquer le paradigme de l’impératif négatif. Comme nous l’avons vu précédemment, à l’impératif négatif, le marqueur semble être constitué de *bu* et du suffixe d’impératif. Si *bu* est un relativiseur, comment est-il possible qu’il puisse porter un suffixe de flexion verbale ? En outre, cette analyse pose problème d’un point de vue sémantique. Comment une construction relative introduite par un

relativiseur non référentiel de la classe *b-* (classe nominale rassemblant un ensemble très hétérogène de noms, et n'ayant donc pas de signifié précis) a-t-elle pu devenir une construction injonctive négative ? Nous ne voyons pas dans quel contexte une telle interprétation serait possible. En outre, nous n'avons relevé aucun cas de grammaticalisation de ce type dans la littérature (Kuteva *et al.* 2019).

6.2. Une grammaticalisation du verbe *ba* 'laisser'

On pourrait rapprocher le marqueur *bu* du verbe *ba* 'laisser'. Notre hypothèse est la suivante :

Étape 1. Dans un premier temps, le verbe *ba* 'laisser, abandonner, renoncer, cesser' à l'impératif se serait grammaticalisé en verbe auxiliaire exprimant l'impératif négatif. La grammaticalisation d'un verbe lexical en auxiliaire de prohibitif est un phénomène relativement répandu dans les langues du monde (Croft 1991 : 14-16). Ainsi, la grammaticalisation d'un verbe « cesser, arrêter » en auxiliaire de prohibitif est attestée dans plusieurs langues (Kuteva *et al.* 2019 : 412-414). Dans d'autres langues, on constate qu'un verbe « laisser, abandonner » s'est grammaticalisé en marqueur d'hortatif ou de négation (*ibid.* : 254-256).

Étape 2. Par la suite, les formes *bal* (laisser.IMP.S2SG) et *baleen* (laisser.IMP.S2PL) seraient devenues *bul* et *buleen* par analogie avec le suffixe de négation *-ul*. Le *-l* de ces formes auraient été réinterprété comme la consonne finale de ce suffixe. Nous pouvons supposer que le fait que *ba(l)* ait perdu son sens lexical pour devenir un auxiliaire négatif a pu favoriser cette réinterprétation. En outre, cette réinterprétation a également pu être favorisée par le fait que le *-l* final du suffixe *-ul* chute devant un pronom objet, tout comme le suffixe *-(a)l* de l'impératif.

Étape 3. Le verbe auxiliaire *bul* aurait ensuite été utilisé dans les formules de souhait, pour introduire un souhait négatif. Il aurait été placé après la forme figée *yell na* ou *Yal na*. Cette étape du processus de grammaticalisation pourrait correspondre à certains exemples (32.a) donnés par Boilat (1858 : 98-99).

Étape 4. Son usage aurait été étendu aux autres personnes. Il aurait alors cessé d'être considéré comme un verbe auxiliaire pour devenir un marqueur grammatical exprimant la négation. Cette étape du processus de grammaticalisation pourrait correspondre à certains exemples (32.b) donnés par Dard (1826 : 65-66), Boilat (1858 : 98-99) ou Guy-Grand (1923 : 35).

Étape 5. Par la suite, dans les formules de souhait négatives, le marqueur optatif *na* aurait disparu. Ce phénomène a pu être favorisé par le fait que le marqueur *bu* porte déjà un sens injonctif. Cette étape du processus de grammaticalisation pourrait correspondre à certains exemples (32.c) donnés par Kobès (1869: 284), et correspond à ce qu'on observe en wolof contemporain.

32.a. Yal na buleen agum di Peer.
 Dieu OPT PROH.S2PL pour_le_moment être Pierre
 '(Qu'il soit) que vous ne soyez pas encore Pierre.'
 (Boilat 1858: 98)

b. Yal na bu leen Yàlla fey!
 Dieu OPT PROH O2PL Dieu payer
 'Que Dieu ne vous punisse pas!'
 (Guy-Grand 1923: 35)

c. Yàlla bu ma dee!
 Dieu PROH S1SG mourir
 'Que je ne meure pas!'
 (Kobès 1869: 284)

Étape 6. Cette réanalyse de *bu* comme marqueur prédicatif va entraîner une morphologisation du sujet pronominal, essentiellement à la deuxième personne du singulier (33.a), par analogie avec le paradigme personnel d'autres constructions, notamment la construction relative (33.b).

33.a. Yàlla **boo** gaaw=a sèngéem.
 Dieu OPT;NEG.S2SG être_rapide=DV être_triste
 'Puisse Dieu faire que tu ne sois pas facilement triste.'
 (Diouf 2003: 311)

b. Jénd =naa woto **boo** xam ne dina =la
 acheter =PRF:S1SG voiture CLb:REL.S2SG savoir COMP FUT.S3SG =O2SG
 neex.
 plaire
 'J'ai acheté une voiture qui te plaira.' (litt. 'J'ai acheté une voiture qui tu sais qu'elle te plaira.')

(Diouf 2009: 61)

Étape 7. La chute de *na* aurait entraîné une réanalyse de *bu* comme un équivalent négatif de *na*, c'est-à-dire comme un marqueur d'optatif négatif. Cet optatif négatif aurait alors subi le même processus d'expansion que l'optatif, c'est-à-dire qu'il n'aurait plus été limité aux formules de souhait (34.a, b).

34.a. Bu-nu tuumaal kenn!
 PROH-S1PL accuser CL.HUM;SG:SING
 'N'accusons personne!'
 (Fal 1999 : 86)

b. Bu-mu dem léegi!
 PROH.S3SG partir maintenant
 'Qu'il ne parte pas maintenant!'
 (Diouf 2003 : 75)

Étape 8. En dehors des formules de souhait, les formes optatives *boo* (2SG) et *bungeen* (2PL) auraient été remplacées par les formes impératives *bul* (2SG) et *buleen* (2PL). Le fait que ces formes soient en concurrence a pu favoriser cette substitution. En effet, à la deuxième personne, la structure d'un énoncé optatif négatif et celle d'un énoncé impératif négatif semblent identiques (35.a, b)¹⁷. En outre, leur valeur est identique.

35.a. V₁-s =o V₂
 Bu-leen =ko lekk!
 laisser-IMP.S2PL =O3SG manger
 'Ne le mangez pas!'

b. MP-s =o V
 Bu-ngeen =ko lekk!
 OPT;NEG-S2PL =O3SG manger
 'Que vous ne le mangiez pas!'

Cette hypothèse permet d'expliquer toutes les caractéristiques de la construction prohibitive. Elle rend compte de la valeur de la construction, de son paradigme personnel et de sa structure morphosyntaxique.

17. L'exemple (35.b) ne semble plus possible en wolof contemporain. Néanmoins, ce type d'exemple est attesté dans les grammaires de Boilat (1858 : 114) et Kobès (1869 : 256).

Elle tient compte des données issues des grammaires du XIX^e siècle, et permet de lier la construction prohibitive à la construction optative et à la construction impérative. Par ailleurs, cette hypothèse repose sur un type de grammaticalisation (*laisser* → PROH) attesté dans d'autres langues. Elle semble également compatible avec les données du dialecte lébou. Les formes *bal* (2SG) et *baleen* (2PL) de ce dialecte (Diouf 2016) peuvent être rapprochées des formes impératives du verbe *ba* 'laisser'.

7. Conclusion

Les constructions optative et prohibitive du wolof correspondent relativement bien aux concepts comparatifs éponymes. Il s'agit en effet de constructions permettant d'exprimer un souhait ou un désir (au sens large, ce qui inclut l'incitation, la permission / interdiction). En synchronie, aucune de ces deux constructions ne contient de lexème dont le sens exprime le souhait ou le désir.

Nous relevons plusieurs faits concernant l'optatif en wolof : le marqueur du parfait et celui de l'optatif sont homonymes (*na*) ; le sujet lexical se place entre le marqueur de l'optatif et le verbe ; il existe une construction figée « (*Yälla*) *na* + proposition » utilisée pour les formules de bénédiction ; les grammairiens du XIX^e siècle signalent l'existence d'une forme « *yell na* + proposition » à valeur optative. Notre hypothèse de grammaticalisation de la formule de souhait « *yell na* + proposition » permet de rendre compte de ces caractéristiques. Par ailleurs, plusieurs éléments pourraient laisser supposer qu'il s'agit d'un cas de grammaticalisation induite par le contact avec les langues mandé-ouest, notamment le mandingue.

En wolof contemporain, l'optatif négatif et l'impératif négatif semblent se fondre en une seule construction injonctive négative, le prohibitif. Nous proposons, pour cette construction, une hypothèse de grammaticalisation très différente de celle de l'optatif. Selon cette hypothèse, le marqueur prohibitif *bu* serait issu du verbe *ba* 'laisser' à l'impératif, qui s'est grammaticalisé en marqueur prédicatif par analogie avec l'optatif. Cette hypothèse permet d'expliquer le paradigme personnel ainsi que la structure morphosyntaxique de la construction.

Le wolof présente ainsi deux constructions ayant presque la même valeur sémantique (optative), se distinguant essentiellement par la polarité : positive (optatif) et négative (prohibitif). Selon nos hypothèses, ces deux constructions n'ont absolument pas la même origine. On pourrait donc y voir un phénomène de grammaticalisation parallèle ou convergente. Néanmoins, il semble y avoir influence de l'optatif sur l'évolution du prohibitif, et l'on peut donc supposer un changement

par analogie, au moins pour la dernière étape de grammaticalisation du prohibitif.

Cependant, les données actuellement disponibles ne nous permettent pas de confirmer nos hypothèses avec certitude. Nous ne disposons d'aucun texte antérieur au XIX^e, ce qui nous empêche de vérifier si les étapes du chemin de grammaticalisation proposé sont attestées dans un état antérieur de la langue. De plus, la distance génétique entre le wolof et les autres langues atlantiques est si grande que les données comparatives sont relativement peu utiles dans ce cas. Néanmoins, nous pouvons envisager plusieurs pistes de recherche pour vérifier notre hypothèse. La culture arabo-musulmane est entrée en contact avec les peuples d'Afrique de l'Ouest à partir du VIII^e siècle, et la transcription en alphabet arabe des langues locales comme le wolof est probablement ancienne (Cissé, Ma. 2006). La collecte, le recensement, l'archivage et la transcription de ces textes pourraient permettre de constituer un corpus diachronique. En outre, il est possible que plusieurs sources antérieures à la présence française, notamment des sources portugaises ou néerlandaises, n'aient pas encore été redécouvertes ou publiées. Enfin, la dialectologie du wolof pourrait constituer une troisième piste de recherche.

Abréviations

AND : andatif	FUT : futur
APPL : applicatif	GEN : génitif
CAUS : causatif	HUM : humain
CH : chose	IMP : impératif
CLX : classe nominale X	INF : infinitif
COMP : complémenteur	IPF : imperfectif
DEM : démonstratif	LOC : locatif
DET : déterminant	MNR : manière
DF : défini	MP : marqueur prédicatif
DT : distal	NEG : négation
DV : dépendance verbale	O : objet lexical
FOCC : focalisation du complément	o : objet pronominal
FOCV : focalisation du verbe	OPT : optatif

PAS : passé	PX : proximal
PL : pluriel	REL : relatif
POSS : possessif	S : sujet lexical
POSTP : postposition	s : sujet pronominal
PRED : prédicatif	SG : singulier
PREP : préposition	SING : singulatif
PRF : parfait	SUBJ : subjonctif
PROH : prohibitif	V : verbe
PRTF : partitif	

Références bibliographiques

- BASSÈNE A. C. (2006), *Description du jóola banjal (Sénégal)*, thèse de doctorat, université Lumière Lyon 2.
- BAVIN E. (1995), « The Obligation Modality in Western Nilotic Languages », in *Modality in Grammar and Discourse*, J. L. Bybee, S. Fleischman (dir.), Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins, p. 107-134.
- BECHER J. (2001), *Untersuchungen zum Sprachwandel im Wolof aus diachroner und synchroner Perspektive*, thèse de doctorat, université de Hambourg.
- BOILAT D. (1858), *Grammaire de la langue woloffe*, Paris, Imprimerie impériale.
- BYBEE J. L. (1985), *Morphology: A Study of the Relation between Meaning and Form*, Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins.
- BYBEE J. L., PERKINS R. D., PAGLIUCA W. (1994), *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago, University of Chicago Press.
- CHURCH E. (1981), *Le système verbal du wolof*, Dakar, université de Dakar.
- CISSÉ Ma. (2006), « Écrits et écriture en Afrique de l'Ouest », *SudLangues*, n° 6, p. 63-88.
- CISSÉ Mo. (2006), *Parole chantée ou psalmodiée wolof: collecte, typologie et analyse des procédés argumentatifs de connivence associés aux fonctions discursives de satire et d'éloge*, thèse de doctorat, université Cheikh Anta Diop.
- CREISSELS D. (2006a), *Syntaxe générale, une introduction typologique*, vol. I, *Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier.
- CREISSELS D. (2006b), *Syntaxe générale, une introduction typologique*, vol. II, *La phrase*, Paris, Lavoisier.

- CREISSELS D. (2013), « Le maninka du Niokolo (Sénégal oriental) : esquisse phonologique et morphosyntaxique, liste lexicale, textes glosés », *Mandenkan*, n° 49, numéro spécial, en ligne : <https://journals.openedition.org/mandenkan/194>.
- CREISSELS D., SAMBOU P. (2013), *Le mandinka : phonologie, grammaire, textes*, Paris, Karthala.
- CROFT W. (1990), *Typology and Universals*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CROFT W. (1991), « The Evolution of Negation », *Journal of Linguistics*, vol. 27, n° 1, p. 1-27.
- DARD J. (1825), *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du Dictionnaire wolof-français*, Paris, Imprimerie royale.
- DARD J. (1826), *Grammaire wolofe*, Paris, Imprimerie royale.
- DIAGANA O. M. (1995), *La langue soninkée : morphosyntaxe et sens*, Paris, L'Harmattan.
- DIAGANA O. M. (2013), *Dictionnaire soninké-français (Mauritanie)*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Karthala.
- DIALLO M. (2001), « Le noyau du code orthographique du dioula au Burkina Faso », *Mandenkan*, n° 37, p. 9-31.
- DIALO A. (1981), *Structures verbales du wolof contemporain*, Dakar, CLAD.
- DIÈYE E. H. (2011), *Description d'une langue Cangin du Sénégal : le laalaa (léhar)*, thèse de doctorat, INALCO et université Cheikh Anta Diop.
- DIOUF J.-L. (2003), *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*, Paris, Karthala.
- DIOUF J.-L. (2009), *Grammaire du wolof contemporain*, édition revue et complétée, Paris, L'Harmattan.
- DIOUF J.-L. (2016), *Particularités du lébu : un dialecte wolof*, en ligne : https://senelanguages.huma-num.fr/pdf/Diouf_ParticulariteLebou.pdf.
- DIOUF J.-L., YAGUELLO M. (1991), *J'apprends le wolof / Damay jàng wolof*, Paris, Karthala.
- DOBRUSHINA N. (2011), « The Optative Domain in East Caucasian Languages », in *Tense, Aspect, Modality and Finiteness in East Caucasian Languages*, G. Authier, T. Maisak (dir.), Bochum, Brockmeyer (Diversitas linguarum; 30), p. 95-130.
- DOBRUSHINA N., AUWERA J. van der, GUSEV V. (2013), « The Optative », in *The World Atlas of Language Structures Online*, M. S. Dryer, M. Haspelmath (dir.), Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, en ligne : <https://wals.info/chapter/73>.

- FAL A. (1999), *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*, Dakar, OSAD.
- FAL A., SANTOS R., DONEUX J. L. (1990), *Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof*, Paris, Karthala.
- FAYE S. (1982), *Morphologie du verbe sérère*, Dakar, CLAD.
- FRANKE M. (2004), *Le wolof de poche*, Chennevières-sur-Marne, Assimil.
- GROSZ P. G. (2012), *On the Grammar of Optative Constructions*, Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins.
- GUÉRIN M. (2014), « Les prédicats complexes en wolof : unités morphologiques ou constructions syntaxiques ? », *Linguisticæ Investigationes*, vol. 37, n° 2, p. 209-224.
- GUÉRIN M. (2016), *Les constructions verbales en wolof : vers une typologie de la prédication, de l'auxiliation et des périphrases*, thèse de doctorat, université Sorbonne Nouvelle.
- GUY-GRAND V.-J. (1923), *Dictionnaire français-volof, précédé d'un abrégé de la grammaire volofe*, Dakar, Mission catholique.
- HAMMARSTRÖM H., FORKEL R., HASPELMATH M., BANK S. (2021), *Glottolog 4.4*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, en ligne : <https://glottolog.org>.
- HASPELMATH M. (2010), « Comparative Concepts and Descriptive Categories in Crosslinguistic Studies », *Language*, vol. 86, n° 3, p. 663-687.
- HEINE B., REH M. (1984), *Grammaticalization and Reanalysis in African Languages*, Hambourg, H. Buske.
- HOPPER P. J., TRAUGOTT E. C. (2003), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- IDIATOV D. (2000), « Le sémantisme des marqueurs aspecto-temporels du bambara : une tentative d'analyse », *Mandenkan*, n° 36, p. 1-59.
- IRVINE J. T. (1980), « How Not to Ask a Favor in Wolof », *Paper in Linguistics*, vol. 13, n° 1, p. 3-49.
- KIEFER F. (1999), « Modality », in *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*, K. Brown, J. Miller (dir.), Oxford, Elsevier, p. 223-229.
- KOBÈS A. (1869), *Grammaire de la langue wolofe*, Saint-Joseph de Ngasobil, Mission catholique.
- KUTEVA T., HEINE B., HONG B., LONG H., NARROG H., RHEE S. (2019), *World Lexicon of Grammaticalization*, 2^e éd., Cambridge, Cambridge University Press.
- LAZARD G. (2001), « Y a-t-il des catégories interlangagières ? » [1992], in *Études de linguistique générale : typologie grammaticale*, Louvain, Peeters, p. 57-64.

- LECLERC J. (2020), « Sénégal », in *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, université Laval, en ligne : <https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/senegal.htm>.
- LÜPKE F. (2005), *A Grammar of Jalonke Argument Structure*, thèse de doctorat, Radboud Universiteit Nijmegen.
- PALMER F. R. (2001), *Mood and Modality*, 2^e éd., Cambridge, Cambridge University Press.
- ROBERT S. (1991), *Approche énonciative du système verbal: le cas du wolof*, Paris, CNRS Éditions.
- ROGER J.-F. (1829), *Recherches philosophiques sur la langue ouolofe*, Paris, Librairie orientale de Dondey-Dupré.
- SAUVAGEOT S. (1965), *Description synchronique d'un dialecte wolof: le parler du Dyolof*, Dakar, IFAN.
- SCHACHTER P., SHOPEN T. (2007), « Parts-of-Speech Systems », in *Language Typology and Syntactic Description*, vol. I, *Clause Structure*, T. Shopen (dir.), 2^e éd., Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-60.